

# Une Vision Globale pour le Papier

Réseau « Environmental Paper Network » - Mars 2014

## Notre vision

*Nous partageons une vision commune de la forêt et de l'industrie papetière comme un moyen de contribuer à un futur plus propre, sain, juste et durable pour la vie sur terre. Nous œuvrons pour un monde avec de nouveaux modes de consommation qui répondent aux besoins de tous, tout en éliminant les déchets et la surconsommation et où la production de papier sera moins dépendante des fibres vierges, ne sera pas associée à la perte de biodiversité ou de forêts, maximisera l'utilisation de matières recyclées, respectera les droits humains comme les droits fonciers des populations locales, offrira des emplois et des impacts sociaux positifs, équitables et exempts de tout conflit.*

*Nous œuvrons afin que la production de pâte et papier devienne une des solutions face au changement climatique, n'utilisant que des fibres de sources responsables, une énergie renouvelable et faible en carbone, produisant zéro déchets et zéro émissions, avec une eau aussi propre après la production qu'avant. Nous recherchons la transparence la plus complète ainsi que des partenariats avec différentes parties prenantes pour instaurer cette vision avec succès.*

## Les priorités pour transformer la production de papier, son commerce et son utilisation

Nous appelons l'industrie papetière toute entière, les consommateurs, distributeurs, gouvernements, investisseurs et ONG à s'engager rapidement dans des actions regroupant les priorités suivantes qui traitent de l'ensemble du cycle de vie du papier<sup>1</sup>:

- réduire la consommation globale et promouvoir un accès équitable au papier
- optimiser l'utilisation de fibres recyclées,
- assurer la responsabilité sociale;
- s'approvisionner en fibre vierge de manière responsable;
- réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- assurer une production propre;
- assurer transparence et intégrité.

### 1) Réduire la consommation globale et promouvoir un accès équitable au papier

- Encourager un haut niveau d'utilité, un faible volume d'utilisation et trouver des moyens pour que les personnes actuellement en dessous du seuil de pauvreté du papier<sup>2</sup> puissent partager les bénéfices liés à ce dernier.
- Développer et promouvoir des systèmes créatifs et innovants, ainsi que des conceptions et des technologies qui réduisent la consommation de fibres tout en optimisant leur efficacité.
- Travailler de manière proactive avec les consommateurs pour les sensibiliser afin d'éliminer la consommation superflue de papier.
- Explorer les alternatives au papier tout en comprenant et en évitant les impacts négatifs tels que les émissions de gaz à effet de serre liées au plastique, au support digital ou autres alternatives.

### 2) Optimiser l'utilisation de fibres recyclées

- Développer l'usage de fibres recyclées dans tous les types de papier et produits papier, maximiser l'utilisation des fibres post-consommation et développer plus de produits 100% recyclé.
- Minimiser les déchets en explorant le potentiel de réutilisation et de recyclabilité des produits papier.

- Encourager la production de papier recyclé en perfectionnant les systèmes de collecte du papier usagé
- Augmenter l'intégration d'autres matériaux usagés dans le papier tels que les résidus agricoles provenant de cultures bien gérées ou résidus de production
- Produire rarement le papier à partir de 100% de fibres de bois vierges
- Optimiser l'efficacité d'utilisation de la fibre à travers la conception du produit et la réduction du poids du papier, dès que cela est possible.
- Eliminer toutes formes d'incitations encourageant l'utilisation d'une matière première vierge au détriment d'une matière recyclée, ou favorisant l'enfouissement et l'incinération face au recyclage.

### **3) Assurer la responsabilité sociale**

- Reconnaître, respecter et protéger les droits de l'Homme, respecter et améliorer les standards sociaux professionnels<sup>3</sup> fondamentaux et se conformer aux accords internationaux<sup>4</sup> pour la protection des droits de l'Homme.
- Assurer un consentement libre, préalable et éclairé<sup>5</sup> des populations et communautés locales dans les zones de provenance de la matière première et de production.
- Reconnaître, respecter et protéger les droits légaux et coutumiers des peuples indigènes et des communautés locales à contrôler leurs terres tout en protégeant leur identité culturelle.
- Reconnaître, respecter et protéger les droits des communautés locales à un environnement sain, ainsi que le droit de participer comme partie prenante principale dans l'aménagement du territoire.
- Reconnaître, respecter et protéger les droits des travailleurs et leurs prestataires pour un environnement de travail bénéfique et sécurisé.
- Encourager la propriété partagée des biens de production avec les communautés et les travailleurs, développer des sites de production conçus à l'échelle appropriée pour les communautés locales et promouvoir la diversité des PME dans le secteur du papier.
- Respecter et encourager les économies locales sur la base d'une vision environnementale et sociale à long terme, construite de concert entre les communautés et les entreprises.

### **4) S'approvisionner en fibre vierge de manière responsable**

- Mettre un terme aux approvisionnements en fibre de sources inconnues et illégales.
- Mettre un terme à l'utilisation de fibres et au recours à des fournisseurs associés avec la perte de forêts en danger<sup>6</sup>, et de forêts, d'écosystèmes ou d'habitats à haute valeur de conservation.
- Mettre un terme à l'utilisation de fibres et au recours à des fournisseurs associés avec la conversion de forêts naturelles ou tout autre écosystème à forte valeur de conservation, en vue de la mise en place de plantations pour la fibre de papier<sup>7</sup>.
- Mettre un terme à l'utilisation de fibres et au recours à des fournisseurs associés avec la perte ou la dégradation de tourbières<sup>8</sup> et de forêts comprenant un important puits de carbone.
- Mettre un terme à l'utilisation de fibres et au recours à des fournisseurs associés avec la violation des droits de l'Homme ou des droits du travail.
- S'approvisionner en fibres vierges auprès de gestionnaires forestiers détenteurs d'une certification tierce partie crédible et indépendante attestant de pratiques de gestion et de restauration forestière les plus responsables sur le plan environnemental et social. Le Forest Stewardship Council (FSC) est à ce jour le seul schéma de certification international qui se rapproche de cet objectif.
- Eviter de s'approvisionner auprès de schémas de certification forestière non responsables ou fallacieux et d'en faire la promotion.
- Encourager le développement et l'utilisation de cultures alternatives et produites de façon responsable pour le papier, lorsque des études crédibles démontrent un bénéfice environnemental et social avéré en comparaison

d'autres fibres vierges, et lorsqu'elles ne sont pas associées à la perte de ressources alimentaires nécessaires ou à la perte d'écosystèmes à haute valeur de conservation.

- Eliminer l'utilisation des pesticides et herbicides toxiques, persistants ou bio-accumulateurs dans la production de fibres.
- Refuser d'utiliser des fibres d'origine OGM.
- Remplacer « loin » par « proche », en recourant à des fibres responsables produites localement et en minimisant l'impact du transport dès que possible.

#### **5) Réduire les émissions de gaz à effet de serre**

- Réduire la consommation énergétique globale et les sources d'énergies fortement émettrices de carbone.
- Passer systématiquement des énergies fossiles ou toute autre énergie fortement émettrice de carbone, y compris la biomasse non responsable, à de la biomasse produite de façon responsable et faiblement émettrice de carbone, ainsi qu'à d'autres énergies renouvelables.
- Réduire l'émission du carbone présent dans le sol, particulièrement dans les tourbières et dans les sols comprenant un important puits de carbone.
- Maintenir et améliorer le stockage du carbone dans les forêts exploitées et les autres écosystèmes.
- Promouvoir l'innovation technologique et la conception de système de production qui permettent une meilleure efficacité énergétique tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.
- Fixer des objectifs de réduction de gaz à effet de serre et réaliser un reporting fréquent, mesurant précisément les émissions de gaz à effet de serre de la production de papier en ce qui concerne les émissions liées au changement d'affectation des terres, ainsi que celles de nature biogénique, y compris la dette carbone.

#### **6) Assurer une production propre**

- Utiliser la meilleure technologie disponible pour minimiser l'utilisation d'eau, d'énergie, de produits chimiques et toute autre matière première.
- Utiliser la meilleure technologie disponible pour minimiser la production de déchets solides, la pollution thermique et les émissions dans l'air et l'eau.
- Eliminer les résidus et déchets toxiques en sortie d'usine.
- Eliminer le recours au chlore et aux composés chlorés pour le blanchiment.
- S'assurer que les systèmes de productions n'entravent pas une répartition équitable de l'eau, sa qualité ou la production locale de nourriture. Ces systèmes ne doivent pas non plus mettre en péril les services écosystémiques ou les valeurs environnementales.

#### **7) Assurer transparence et intégrité**

- Développer des politiques et objectifs contraignants et s'engager à les atteindre dans un laps de temps déterminé.
- Avoir en place et faire connaître sa chaîne de traçabilité pour tous les papiers et produits à base de papier, et s'assurer que tous les acheteurs ont un accès facilité et fiable sur la nature de la fibre, sa responsabilité environnementale, et les méthodes de production de chaque papier et produit papier.
- Eliminer le *greenwashing*, ou toute autre pratique trompant les consommateurs avec des déclarations environnementales fausses ou biaisées.
- S'assurer de l'existence de systèmes économiques permettant une rétribution équitable et une responsabilité partagée afin de réduire les impacts de la production et de l'utilisation du papier.
- Refuser les investissements et la prise de participation dans des transactions financières n'étant pas en

cohérence avec cette vision.

- S'engager à communiquer ses progrès de manière transparente, régulière, globale et accessible à tous.

## Travailler ensemble vers des solutions communes

Nous les soussignés sommes disposés à mettre en place cette vision. Nous sommes conscients qu'atteindre ces objectifs représente des défis et que plus de recherches sont nécessaires sur certains des chantiers identifiés. Nous reconnaissons également le rôle unique et complémentaire que chaque entreprise, organisation, gouvernement ou individu joue afin de faire progresser l'industrie papetière vers des pratiques sociales et environnementales responsables.

### Nous nous engageons collectivement à:

- développer une collaboration et un dialogue entre les ONGs, les industries et les autres institutions
- encourager les gouvernements à développer des mesures fiscales, législatives et opérationnelles en cohérence avec cette vision
- encourager seulement les investissements responsables dans l'industrie papetière
- Mettre en place un approvisionnement responsable ainsi que des politiques d'achats cohérentes
- mesurer les progrès de l'ensemble des parties prenantes dans la réalisation de cette vision
- faire campagne afin de mettre un terme aux activités de l'industrie papetière causant des dommages sociaux et environnementaux

Nous nous engageons à travailler ensemble pour soutenir cette vision afin de permettre un futur où le papier sera réellement responsable et ses bénéfices pourront être partagés par tous.

Pour vous associer à cette vision ou commander des copies, merci de contacter :

info@environmentalpaper.org ou visiter le site [environmentalpaper.org](http://environmentalpaper.org).

EPN en Amérique du Nord - [www.environmentalpaper.org](http://www.environmentalpaper.org)

EPN en Europe - [www.environmentalpaper.eu](http://www.environmentalpaper.eu)

EPN en Chine - [www.environmentalpaper.cn](http://www.environmentalpaper.cn)

[1] Le cycle de vie inclus le système de production dans son intégralité, y compris: l'approvisionnement en fibre, la production, le transport, l'utilisation, le recyclage multiple et la fin de vie. [2] Le seuil de pauvreté du papier est de 30 kg/an, le niveau que l'UNESCO considère comme nécessaire pour l'éducation et l'implication démocratique de la société civile.

[3] Droits fondamentaux du travail de l'OIT: droit d'association, droit de s'organiser et de négocier de façon collective, l'abolition du travail forcé, l'élimination du travail des enfants, l'interdiction de la discrimination dans l'emploi et les postes (égalité d'opportunité et de traitement).

[4] Convention 169 de l'OIT pour la protection des droits des peuples indigènes, Déclaration des Droits de l'Homme (1948), Convention des NU pour l'élimination de toute forme de discrimination raciale (1966), Accord international sur les droits économiques, sociaux et culturels (1966), Accord international sur les droits civils et politiques (1966), Déclaration des NU sur le droit des peuples indigènes.

[5] Voir la Déclaration des NU sur les droits des peuples indigènes, le 'Rapport Ruggie' aux NU sur le commerce et les droits de l'homme, les recommandations volontaires de la FAO sur la gouvernance responsable de la propriété foncière, de la pêche et des forêts, dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, et les Principes directeurs du Programme Peuples et Forêts (<http://www.forestpeoples.org/guiding-principles/free-prior-and-informed-consent-fpic>)

[6] Certaines forêts sont si rares, menacées ou écologiquement fragiles, ou ont une importance globale biologique ou culturelle telle que la moindre exploitation forestière ou utilisation commerciale pourrait endommager de façon irréversible leur valeur de conservation. Voir le document de discussion 'Wye River' pour plus de détails : *Ecological Components of Endangered Forests* <http://www.greenpeace.org/usa/Global/usa/report/2010/2/endangered-forests-technical-d.pdf>.

[7] La conversion des forêts doit être évitée, mais certaine conversion de forêts peut être permise si elle a été validée après des études extensives sur les zones à hautes valeurs de conservation, les zones à haute teneur en carbone, et l'accord préalable et éclairé des populations, avec une implication transparente de toutes les parties prenantes.

[8] Pour éviter la dégradation, l'affaissement et les feux, les fournisseurs doivent : a) arrêter de continuer ou de commencer l'expansion des plantations sur les tourbières ; b) Mettre en œuvre des pratiques de gestion responsables des tourbières, y compris la restauration; c) éliminer progressivement les plantations pour la pâte à papier installées sur tourbières drainées lorsque cela a des conséquences inacceptables en terme d'émissions de gaz à effet de serre ou d'affaissement des sols, qui conduirait avec le temps à l'inondation rendant la plantation improductive.